

ECOLE MATERNELLE D'ALLEREY-SUR-SAÔNE

Compte-rendu du conseil d'école n°3 : mardi 17 juin 2014

Début de la séance à 18h00

Membres présents :

Madame MARCHAND, directrice
Madame SCHAEFFER, enseignante
Monsieur DICONNE, maire d'Allerey-sur-Saône
Monsieur RAYMOND, maire de Saint-Gervais-en-Vallière
Monsieur CHATRY, maire de Saint-Martin-en-Gâtinois
Madame MONNIER, Déléguée Départementale de l'Education Nationale
Monsieur JANIAUD et Madame PINTE, représentants de parents d'élèves

Membres excusés :

Madame JEANDROT, Inspectrice de l'Education Nationale
Madame COMTET, enseignante
Madame BLANCHARD, représentante de parents d'élèves
Mesdames VERNAY et BERNARD, ATSEM

1/ Organisation de l'année 2014-2015 (Effectifs, répartition, équipe éducative et rythmes scolaires)

Suite à l'inscription des enfants nés en 2011, les effectifs pour l'année prochaine sont: **13 PS – 19 MS – 18 GS soit 50 élèves** au total.

La répartition prévue est la suivante:

- une classe de 24 PS-MS (13 PS- 11 MS). C'est Mme Schaeffer qui se chargera de cette classe. Travaillant à mi-temps, comme cette année, elle sera complétée par un autre enseignant. Mme Comtet ayant obtenu sa classe dans une autre école, nous ne connaissons pas encore l'identité de la personne qui la remplacera.
- une classe de 26 MS-GS (8 MS et 18 GS) . C'est Mme Marchand qui se chargera de cette classe.

Le projet d'organisation de la semaine scolaire présenté par la mairie ayant été accepté, les horaires seront donc ceux annoncés lors du second conseil d'école.

Pour rappel:

- Le temps scolaire aura lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45, ainsi que le mercredi matin de 9h à 12h.

- Les temps d'activités périscolaires (TAP) organisés par la mairie, seront gratuits, ils auront lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30, sur inscription uniquement. Nous ferons passer, chaque mois, un tableau d'inscription pour les activités périscolaires du mois suivant. Sur ce tableau, les parents pourront inscrire pour chaque jour, si leur enfant assiste aux TAP ou non, et à qui les animateurs doivent les remettre à la fin de ces TAP : Bus, garderie, ou l'un des adultes autorisés à récupérer l'enfant inscrits sur la fiche de renseignement de l'enfant.

Le premier tableau passera fin juin, via les cahiers des enfants, afin de réaliser avant les vacances les inscriptions de la semaine de rentrée de septembre. Nous le ferons repasser pendant cette semaine de rentrée afin d'inscrire les enfants pour le reste du mois de septembre. En fonction du nombre d'enfants inscrits et du nombre d'animateurs, je me chargerai d'organiser des groupes.

-Les Activités Pédagogiques Complémentaire (APC) organisées par les enseignantes auront lieu le mardi et jeudi soir de 15h45 à 16h30. Les parents concernés seront prévenus avant chaque période afin de recueillir leur autorisation.

- Le ramassage scolaire aura lieu à 16h30, comme actuellement, le lundi, mardi, jeudi et vendredi; à midi le mercredi.

3/ Bilan des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Nous avons apprécié de pouvoir bénéficier de ces temps avec de petits groupes pour pouvoir aborder des domaines plus efficacement qu'en classe entière (pour rappel, langage oral avec les MS et certains PS; informatique avec les GS).

Pour l'année prochaine, nous souhaitons continuer à profiter de ce temps ainsi, nous allons discuter des activités à privilégier, en lien avec le nouveau projet d'école que nous allons élaborer en première période de l'année 2014-2015.

4/ Bilan des activités pédagogiques de l'année

Les projets de classe:

- Les visites mensuelles à la bibliothèque municipale de Verdun sur le Doubs, et la circulation des livres au domicile des enfants se poursuit pour la classe de PS-MS.
- Les enfants de PS-MS ont également pu assister, à l'espace des arts, à la projection d'un film animé, Chéburaska.
- Les futurs élèves de PS ont effectué leur première matinée d'intégration dans l'école, en petits groupes de 3 à 4 enfants, accompagnés de l'un de leur parents. Ces premières rencontres se sont très bien passées. A l'issue de leur seconde matinée d'intégration, il leur sera remis un petit livret rappelant les activités qu'ils ont découvertes, les locaux, les adultes de l'école... afin qu'ils puissent y revenir à la maison.

- La classe de MS-GS a assisté à la dernière séance de l'opération Ecole et Cinéma. Nous avons entamé un travail sur la réalisation des films animés en fabriquant un pantin que les élèves vont "animer" grâce à des prises de photos que nous monterons en vidéo informatiquement.

- Les trois premières rencontres entre GS et CP ont eu lieu sur le thème des jeux collectifs pour la première (à la salle des fêtes), des jeux de société pour la seconde (à l'école maternelle) et du langage oral et de l'orientation pour la troisième (à l'école élémentaire).

- Les GS ont également commencé leur cycle de piscine. Les séances ont lieu les lundis après-midi avec moi-même, et les jeudis après-midi avec Mme Schaeffer. Les enfants étaient très impatients et sont ravis de cette activité.

Les projets de cycle:

- Nous avons effectué jeudi 12 juin notre sortie scolaire au parc animalier Touroparc. Ce fut une journée très réussie et l'occasion maintenant de travailler en classe sur le thème des animaux.

- La fête des écoles aura lieu comme prévu samedi 28 juin 2014. Elle est organisée par l'association l'Art et Craie. Les enfants de chaque classe ont préparé une danse qu'ils présenteront aux parents présents en début d'après-midi.

- Le mardi 1er juillet, nous assisterons au spectacle de marionnettes et de clown par le théâtre Caniac, offert par la mairie.

5/ Demandes et remerciements.

Nous remercions la municipalité:

- pour le bus de la commune qui est mis à notre disposition à chacune de nos sorties.

- pour la prise en charge financière du cycle piscine des GS à Verdun-sur-le-doubs

- pour le spectacle qui nous est offert le mardi 1er juillet

Demandes:

- Nous avons actuellement, avec les grosses chaleurs, un souci de températures dans la salle de sieste. La chaleur y est étouffante, serait-il possible de l'équiper de ventilateurs?

--> C'est en fait l'isolation du bâtiment qui pose problème. Une isolation du toit et un changement des fenêtres (datant de la construction de l'école et dont le mastic a commencé à couler cette année) vont être ajoutés au projet d'agrandissement de l'école, afin de faire entrer ces travaux dans les subventions reçues pour cet agrandissement. Madame Monnier fait remarquer que le sol de ce bâtiment est également à changer, les dalles étant nombreuses à se décoller.

- Nous souhaiterions que soit retiré le "trou" au centre de la cuisine, qui apporte des odeurs très désagréables.

--> C'est une évacuation pour laver à grande eau. La mairie va faire d'abord le faire nettoyer (le démontage actuellement impossible ne permet pas de le faire) afin de voir si les odeurs viennent de la saleté accumulée.

- Nous aurions besoin, pour la direction, de remplacer l'ancien ordinateur, qui est devenu très lent, par un ordinateur portable, qui permettra de pouvoir travailler plus rapidement mais surtout, de pouvoir le faire même si la classe est occupée par les TAP certains soirs, ce qui est indispensable.

--> Les mairies acceptent notre demande.

- La cuisinière équipant le coin cuisine devra bientôt être changée également, elle est très ancienne et il devient très difficile de cuire correctement les réalisations des enfants (brûle au fond, sans cuire le dessus)

--> Cette demande est également acceptée.

6/ Bilan de la coopérative scolaire:

En début d'année scolaire, le solde de la coopérative scolaire était de 4168,85 euros.

Les dépenses:

Notre plus grosse dépense pendant cette période a été le voyage scolaire à Touroparc (361 euros pour les entrées au parc et 94 euros pour l'animation que nous y avons suivi, ainsi que 350 euros pour le transport).

Le reste des dépenses concerne les ateliers cuisine, le goûter festif et la chasse aux oeufs organisés pour Pâques, le matériel pour les réalisations des fêtes des parents, le tissu pour les costumes des PS-MS pour leur danse lors de la fête des écoles, le développement de photos pour la classe, ainsi que les entrées au cinéma et à l'espace des Arts. Nous avons dépensé 1195 euros de matériel éducatifs depuis septembre.

Les actions de financements:

Nous proposons une vente des photos de classe des enfants, donc nous ne connaissons pas encore le bénéfice net total. (il sera de 2 euros par photo vendue)

A ce jour, la coopérative scolaire dispose de la somme de 3941,48 euros.

7/ Questions des délégués de parents d'élèves.

Aucune question n'a été portée à la connaissance des délégués de parents d'élèves.

Fin de la séance à 20h00